



EQUISTRATIS

Etude économique et juridique sur le transport de semences congelées

→ **Des gains individuels pour 7% des juments**

contre un risque de déstabilisation de l'ensemble de la Filière française

Des coûts fixes élevés pour l'IAC

	IA immédiate	IAC
Frais fixes par tentative		
Suivi gynécologique pré-saillie par chaleur	150 €	169 €
Frais de mise en place / Prime d'écurie	48 €	154 €
Frais d'envoi de la semence		100 €
Frais de fabrication répercutés à l'acheteur (basé sur tarifs equitechnic/eurogen, pour 2 doses)		60 €
Total frais fixes par tentative (hors prix de saillie, transport et pension)	198 €	483 €

Et un taux de réussite moindre

	IA immédiate	IAC
Taux de réussite/an	73%	59%
Nombre d'essais moyens annuels nécessaires pour obtenir un poulain (=1/taux de réussite)	1,37	1,69

A partir de quelle distance l'IAC devient économiquement avantageuse ?

**Frais moyens par poulain =
frais par tentative * Nombre d'essais moyens annuels**

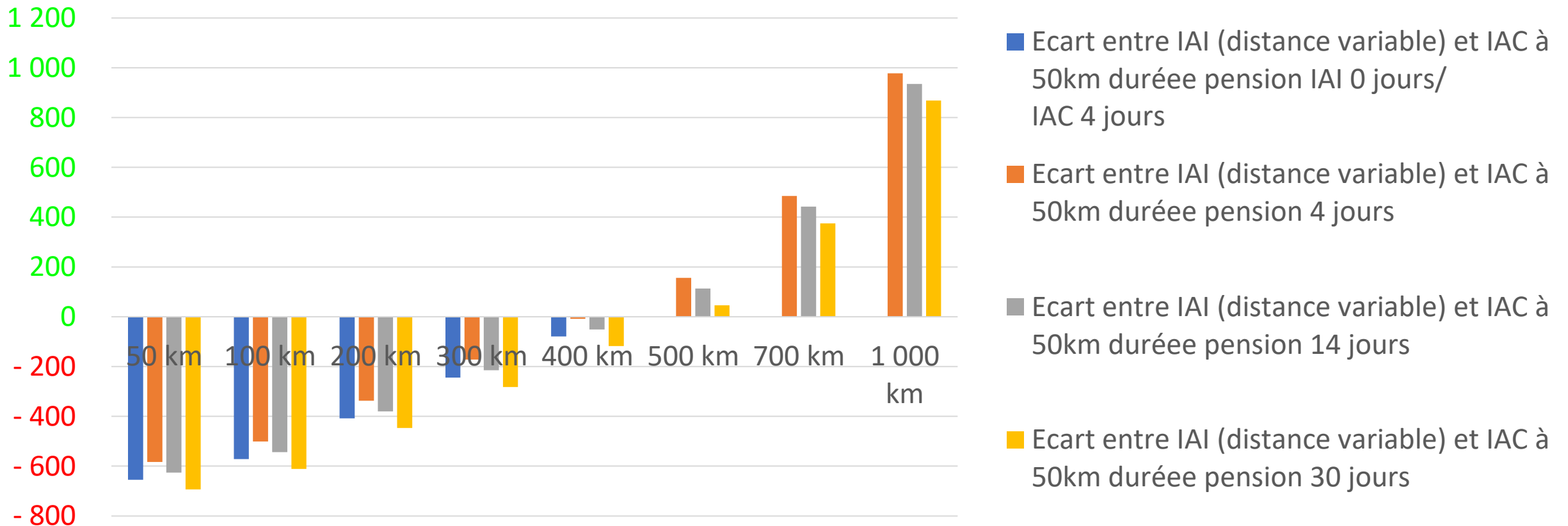
Ainsi, pour 4 jours de pension et à une distance de 50km de l'éta lonnier ou du centre d'insémination, les frais moyens annuels pour obtenir un poulain sont :

- En insémination immédiate : **353€**
- En IAC : **1006 €**

A partir de quelle distance l'IAC devient économiquement avantageuse ?

→ 400km

Ecart du coût entre l'IAI et l'IAC selon la distance et la durée de pension



Combien de juments sont situées à plus de 400 km de la Basse Normandie et font actuellement le déplacement ?

1017 juments

soit 18% des 5 601 juments qui sont saillies dans une région différente de celle de leur lieu d'élevage,

Soit 7% de l'ensemble des 15 304 saillies en 2018.

L'économie induite pour l'ensemble des éleveurs concernés qui font actuellement les déplacements est évaluée à moins de 400 000 € par an, avec une moyenne pondérée de 405 €/jument.

Des gros risques juridiques (1/2)

Les conditions ne sont pas remplies pour autoriser le passage à l'IAC

- Juridiquement, l'IAC ne peut être considérée comme **légitime au regard du droit européen** que si l'avenir de la race est menacé (*nécessité de créer, de reconstituer ou d'améliorer la race du trotteur français*).
- Or, la race du trotteur français n'est pas en danger : la SCEF a même dû mener de 2001 à 2014 une action pour limiter le nombre de naissances (**situation de surproduction**), et non l'augmenter !

Des gros risques juridiques (2/2)

Le principe de non discrimination de l'UE

- **Le principe de non-discrimination** : si application stricte, pas de discrimination fondée sur l'origine des chevaux => l'ensemble des courses devrait être accessible aux TE
- **Dérogation actuelle** : courses réservées aux TF autorisées pour permettre la sauvegarde et l'amélioration de la race

→ Situation fragile puisque le TF n'est pas en danger...

- **Cette possibilité faciliterait la naissance de Trotteurs français nés à l'étranger et risque de supprimer la limitation des 100 cartes de saillies**, mettant en péril la notion de race pure par une multiplication des naissances, que la SECF essayait jusqu'ici de contrôler et de réduire

Et un risque financier colossal pour l'ensemble des Socio-Professionnels

- Les TF nés à l'étranger auraient la possibilité de courir au sein de l'ensemble des courses françaises, au contraire des TE qui n'ont accès qu'aux courses européennes et internationales
→ **dilution des gains.**
- Si les naissances de TF à l'étranger venaient seulement à doubler, **en seulement 4 ans** ces chevaux pourraient venir à capter plus **de 5 millions annuellement, en plus des 10,47 millions déjà accordés aux TE.**
- Aujourd'hui les TE font 4,1 courses par an, les TF en font 9,1. Si les **TF nés à l'étranger venaient à faire le même nombre de courses que les TF nés et élevés en France**, la part des gains captés par les chevaux issus de l'étranger pourrait augmenter bien davantage.

→ si l'ensemble des chevaux issus de l'étranger venaient à représenter 20% des partants, ils capteraient alors 62,30 millions d'euros

Bonus : le détail des calculs

Coût insémination =

**(Frais fixes + frais variables)* Nombre d'essais moyens annuels
nécessaires pour obtenir un poulain.**

Soit $(\text{Frais fixes} + (\text{distance AR} * 2 * 0,6) + (\text{nb jours pension} * 13)) * \text{Nombre d'essais moyens annuels nécessaires pour obtenir un poulain.}$

- Ainsi, le coût de l'insémination immédiate (IAI) pour 4 jours de pension à une distance de 400km est de : $(198€ + (400 * 2 * 0,6) + (4 * 13)) * 1,37 = 1000 €$
- Et le coût de l'insémination congelée (IAC) pour 4 jours de pension à une distance de 50 km est de :
- $(483 + (50 * 2 * 0,6) + (4 * 13)) * 1,69 = 1006 €$

Bonus : le détail des calculs

Tableau 3: Coût de l'insémination immédiate en fonction de la durée de mise en pension et de la distance

IA immédiate	0 jours IAI	4 jours IAI	14 jours IAI	30 jours IAI
50 km	353 €	425 €	603 €	888 €
100 km	436 €	507 €	685 €	970 €
200 km	600 €	671 €	849 €	1 134 €
300 km	764 €	836 €	1 014 €	1 299 €
400 km	929 €	1 000 €	1 178 €	1 463 €
500 km		1 165 €	1 343 €	1 628 €
700 km		1 493 €	1 671 €	1 956 €
1 000 km		1 987 €	2 165 €	2 450 €

Tableau 4 : Coût de l'insémination congelée en fonction de la durée de mise en pension

IA congelée	4 jours IAC	14 jours IAC	30 jours IAC
50 km	1 006 €	1 225 €	1 577 €